



MÉDIATION

UN MODE ALTERNATIF DE REGLEMENT DES DIFFERENDS



CATHERINE
CLEMENT
BERGHMANS

COPILOTE DE CONFIANCE
clement-berghmans.eu



Les différends sont inhérents à la vie.

La médiation donne la possibilité aux parties de se réunir dans un espace protégé pour exposer leurs points de vue et leurs idées afin de parvenir à une solution mutuellement acceptable.

Qualités du médiateur

- favoriser un **climat de confiance**
- être **bienveillant, empathique** et dans le **non jugement**
- **respecter les principes fondamentaux de la médiation** (indépendance, auto-responsabilité, confidentialité, processus volontaire, transparence et ouvrir les options)
- avoir une **bonne analyse des besoins et des problèmes** exprimés par chaque partie
- faciliter la **communication**
- **être à l'aise pour investiguer dans la sphère des émotions**
- stimuler la **créativité** en posant des questions
- identifier les **points communs**
- veiller à ce que les **solutions envisagées par les parties** répondent à leurs besoins en vue de favoriser un **accord**.

Valeur ajoutée de la médiation

- **rapidité** : la médiation peut se dérouler dans un délai court de quelques semaines, voire quelques jours
- **coût** : la médiation est moins onéreuse qu'une action en justice
- **confidentialité** : ce principe s'applique à la fois aux parties et au médiateur
- **maîtrise du processus** : ce sont les parties qui construisent avec l'aide du médiateur la solution «gagnant-gagnant»
- **relation préservée** : la médiation permet de calmer les tensions et de garder, voire rétablir les liens.



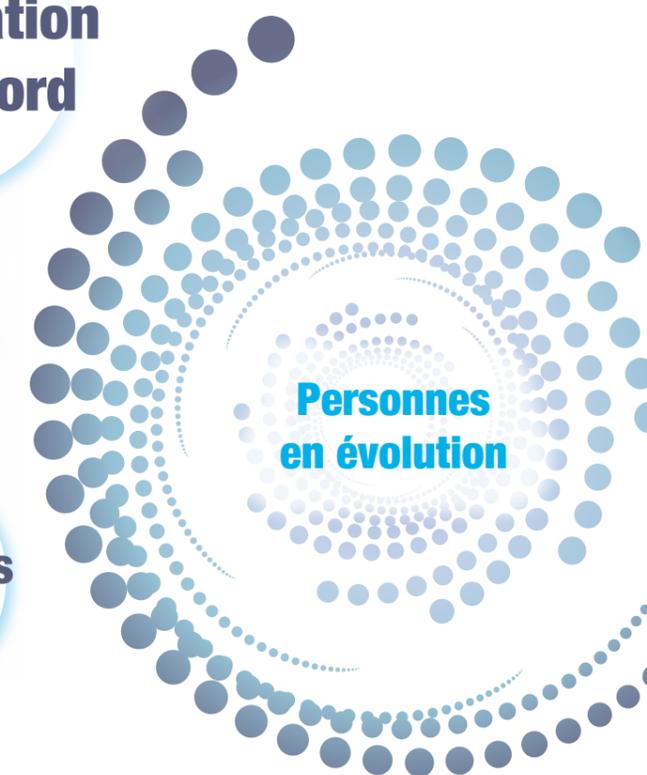
Formalisation d'un accord

Sélection des solutions
les parties identifient ce qui leur convient le mieux

Comment ?
faire sortir des parties des idées et des solutions

Quoi ?
- les parties relatent les faits
- le médiateur reformule et fait preuve d'empathie

Pourquoi ?
le médiateur va approfondir les besoins et les intérêts de chaque partie



Pour les personnes

Gérer un conflit de contenu

Gérer un conflit de relation

Gérer une rupture relationnelle

Gérer une problématique de harcèlement

La médiation permet de restaurer le dialogue. C'est le meilleur moyen de repartir sur de bonnes bases.

7 bonnes raisons de recourir à une médiation dans un CERCLE DE CONFIANCE.

- Approche humaniste
- Vision systémique, dans une optique de développement durable et responsable
- Méthodologie éprouvée
- Cadre déontologique
- Equipe complémentaire et expérimentée
- Excellentes connaissances du domaine juridique, des secteurs industriels, financiers et autres services
- Flexibilité et adaptabilité sur le lieu, les horaires et les langues

Notre boîte à outils

- Des médiateurs porteurs de sens et d'humanisme
- L'écoute, la reformulation et le questionnement
- La communication non violente
- L'intelligence émotionnelle et relationnelle
- Le brainstorming
- La négociation

POUR TOUT CONTACT

Catherine Clément Berghmans
Consultante RH et Juridique
Coach professionnelle certifiée ICN Business School
Médiateure agréée par le CMCC

Lux : + 352 621 41 38 57
FR : + 33 (0)7 62 94 17 98
catherine@clement-berghmans.eu



**CATHERINE
CLEMENT
BERGHMANS**